



Mariage sous régime séparation de biens et infidélité

Par **PELLET**, le **12/01/2008** à **21:24**

Je suis mariée depuis 98 sous le régime de la séparation des biens, selon le désir de mon mari. Je suis hébergée à titre gratuit, notre maison est à son nom, et je n'ai aucun bien personnel. Depuis novembre 2007, mon mari a une maitresse, la situation est intolérable pour moi et je n'ai pas d'autre choix que de déménager étant donné que la maison est à son nom, mais si je pars, est-ce que ça m'est (ou me sera) préjudiciable, bien que je ne sois pas dans mon tort? Je ne sais pas quelles sont ses intentions, il ne parle ni de séparation de corps, ni de divorce, mais s'il doit y avoir divorce par la suite, je veux que ce soit pour faute étant donné que je n'ai rien à me reprocher. Que dois-je faire? Merci par avance de votre réponse.